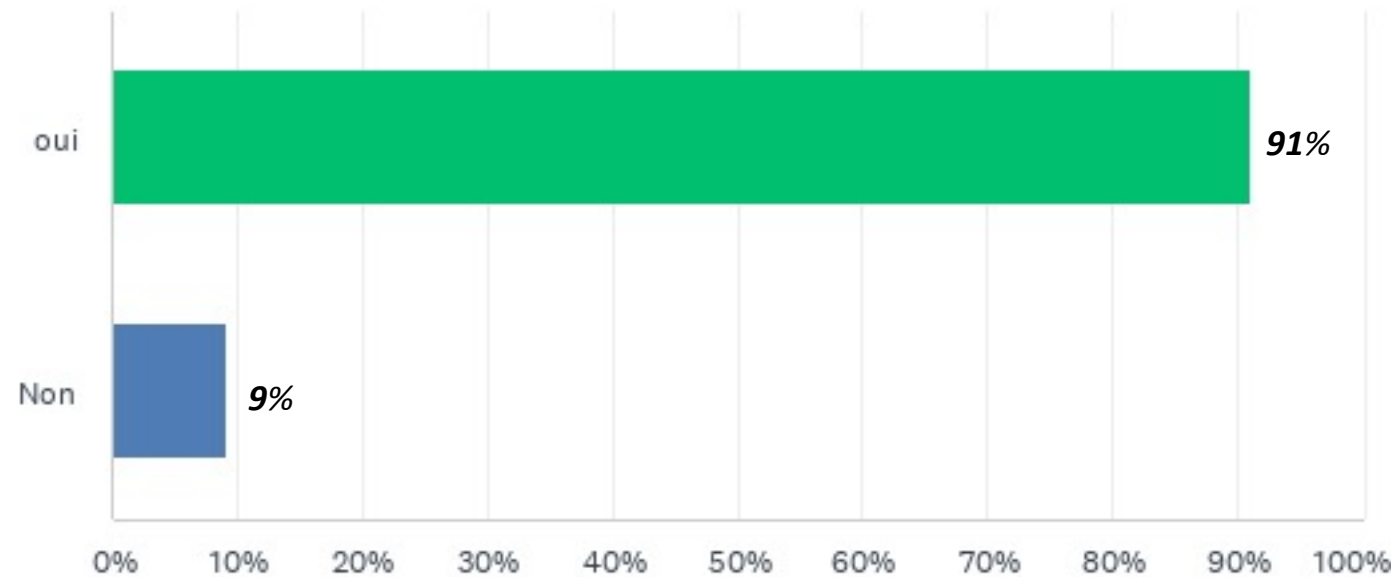


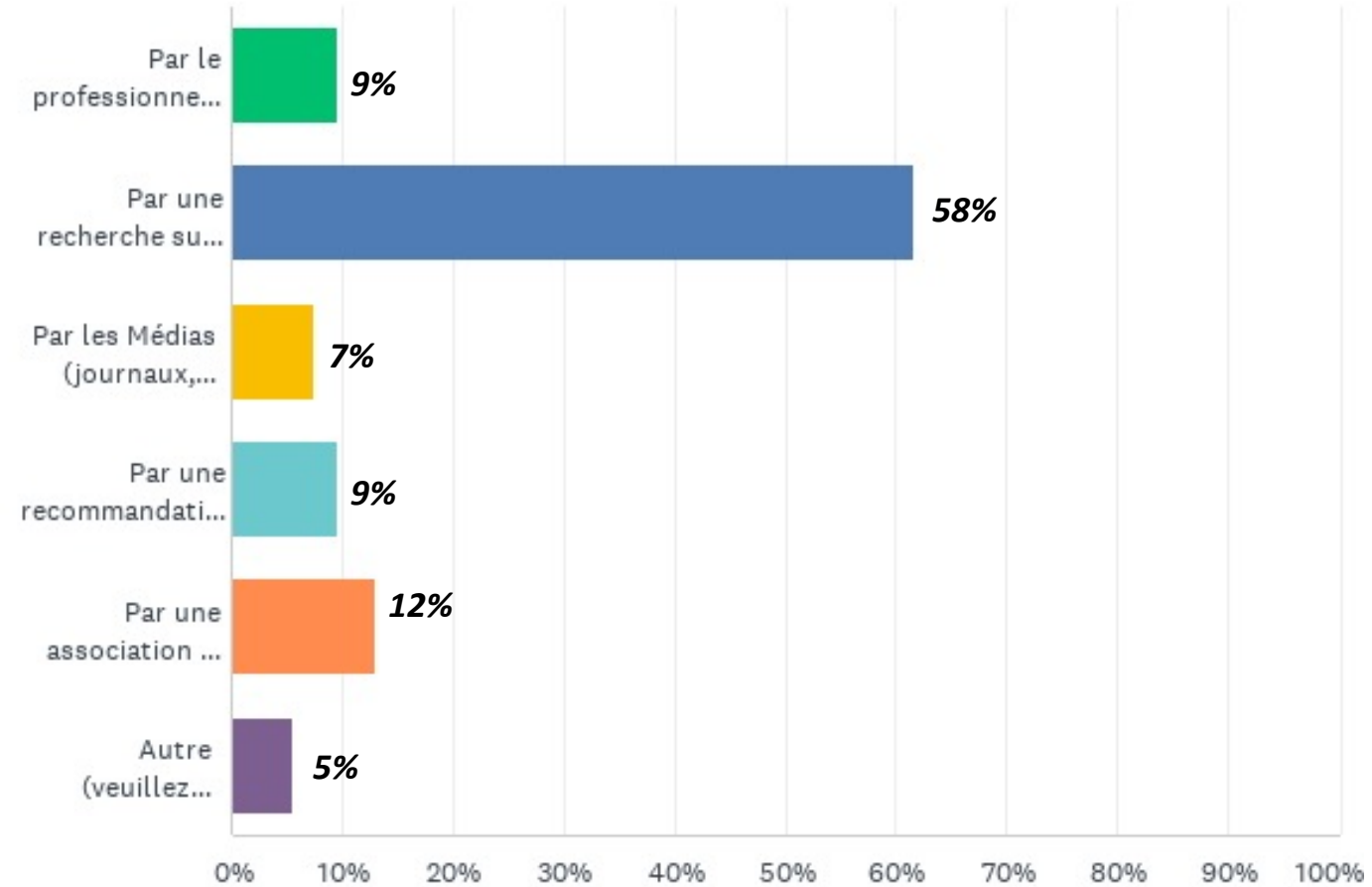
Enquête 2021 satisfaction médiation Communications Electroniques

- 3 2 843 consommateurs ayant saisi le Médiateur via le site et reçu un avis du Médiateur entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2021.
- 3 716 personnes ont répondu partiellement ou totalement à l'enquête. Soit un taux de retour de près de 32% des saisissants contactés par mail.
- 3 11 questions ont été posées.
- 3 L'enquête a été lancée sur la période du 14 au 20 décembre 2021.
- 3 Les consommateurs ont , essentiellement, répondu le 14 et le 15 décembre 2021.

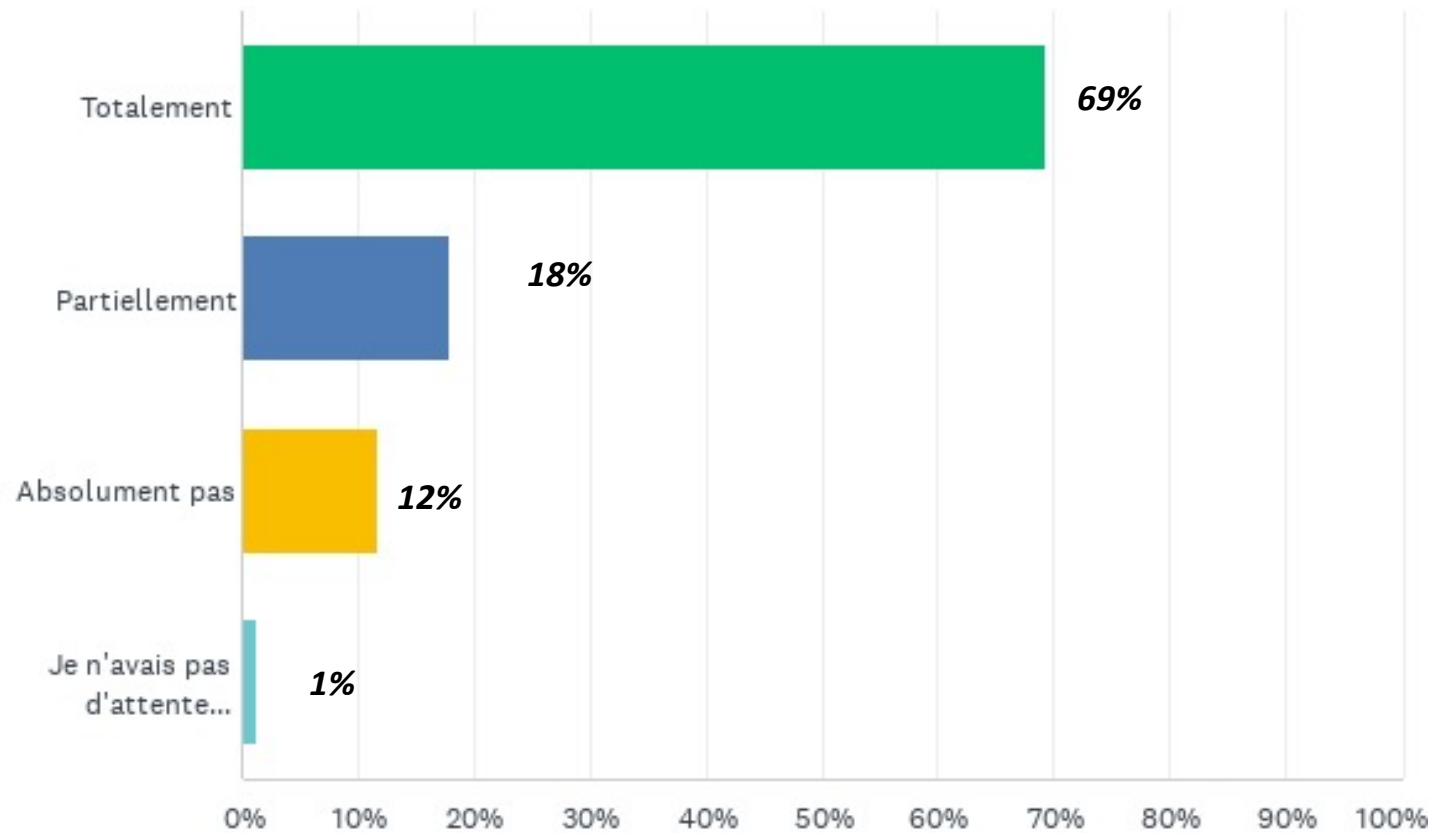
Q3: Est-ce la première fois que vous avez recours aux services du Médiateur des communications électroniques ?



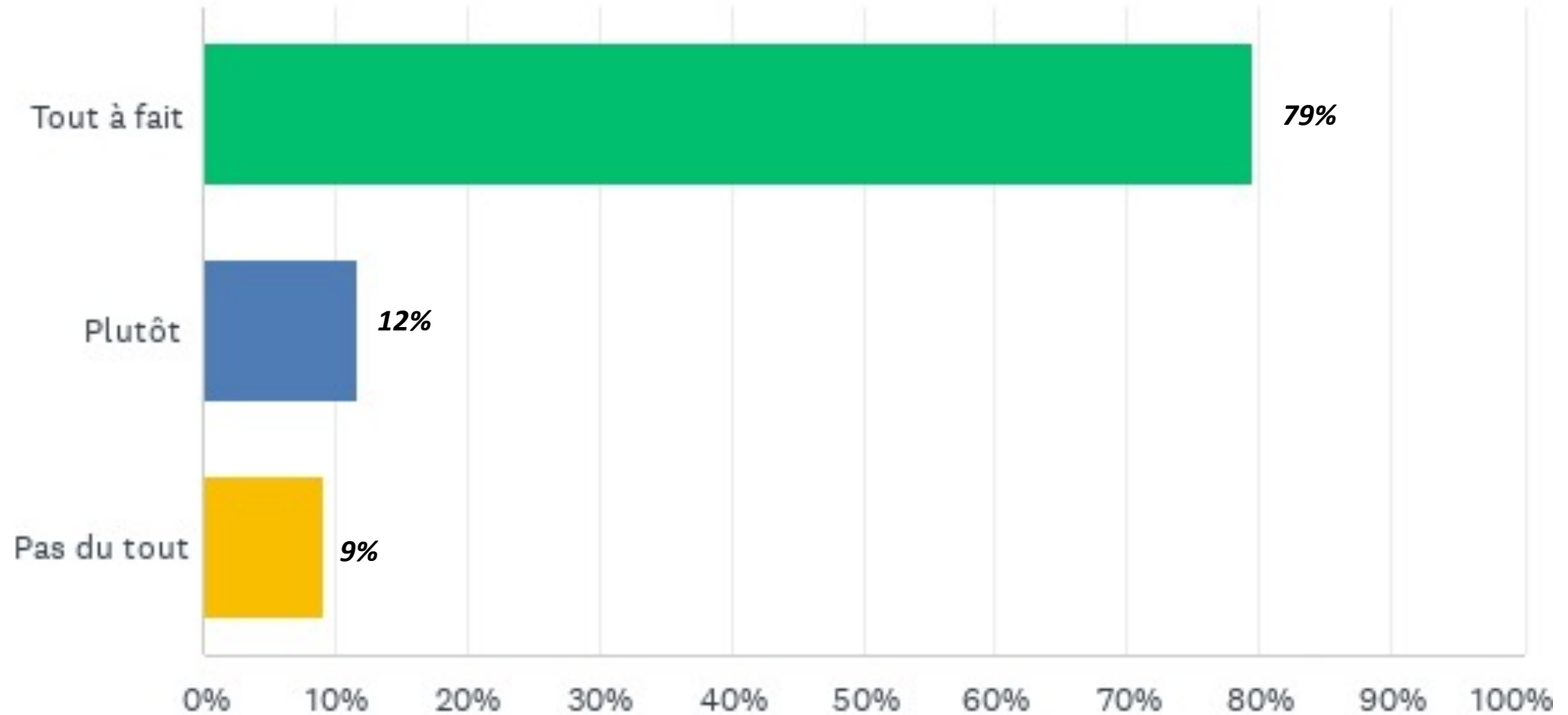
Q4: Comment avez-vous eu connaissance de l'existence du médiateur des communications électroniques ?



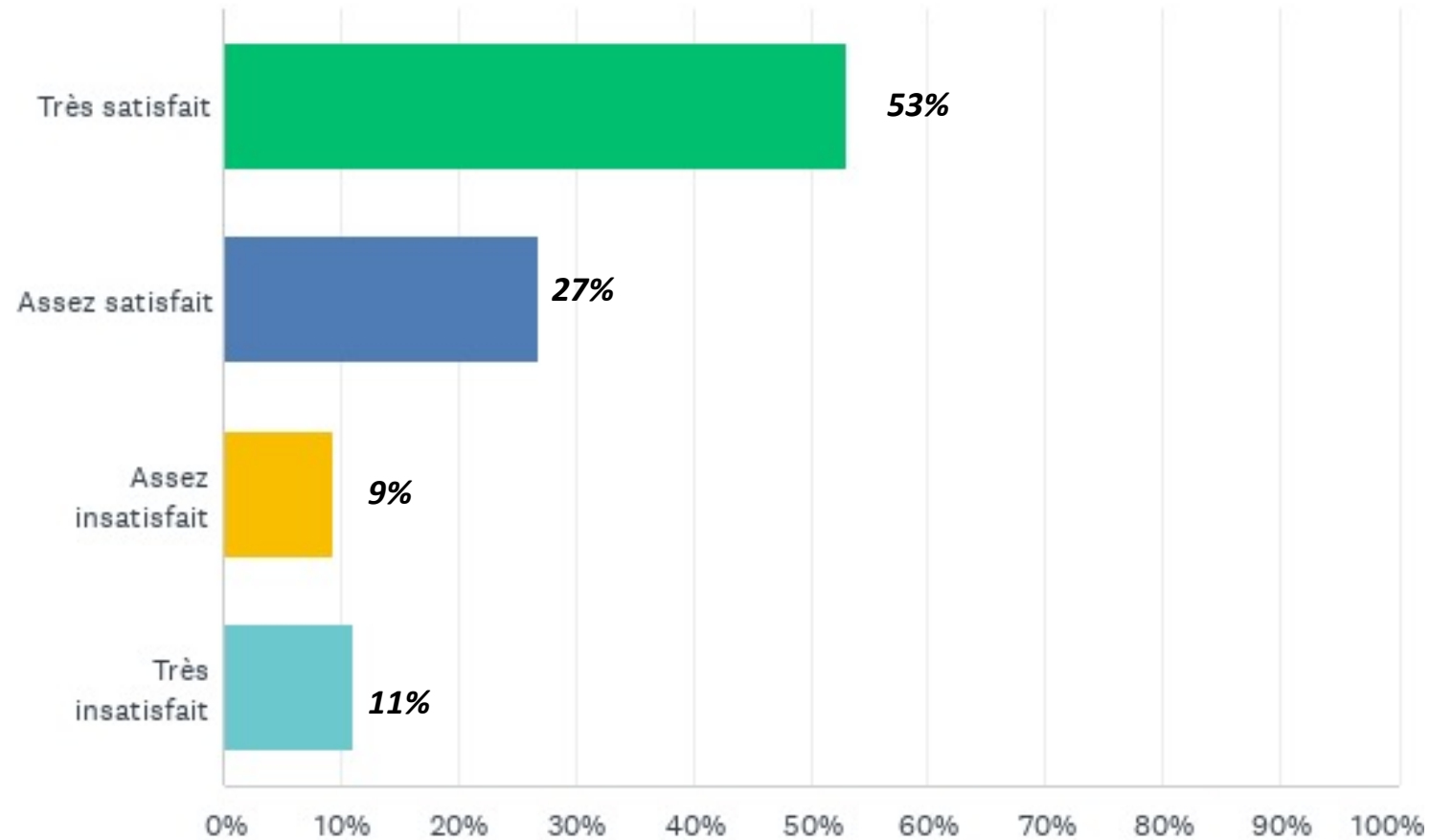
Q5: Le résultat de la Médiation répondait-il à vos attentes ?



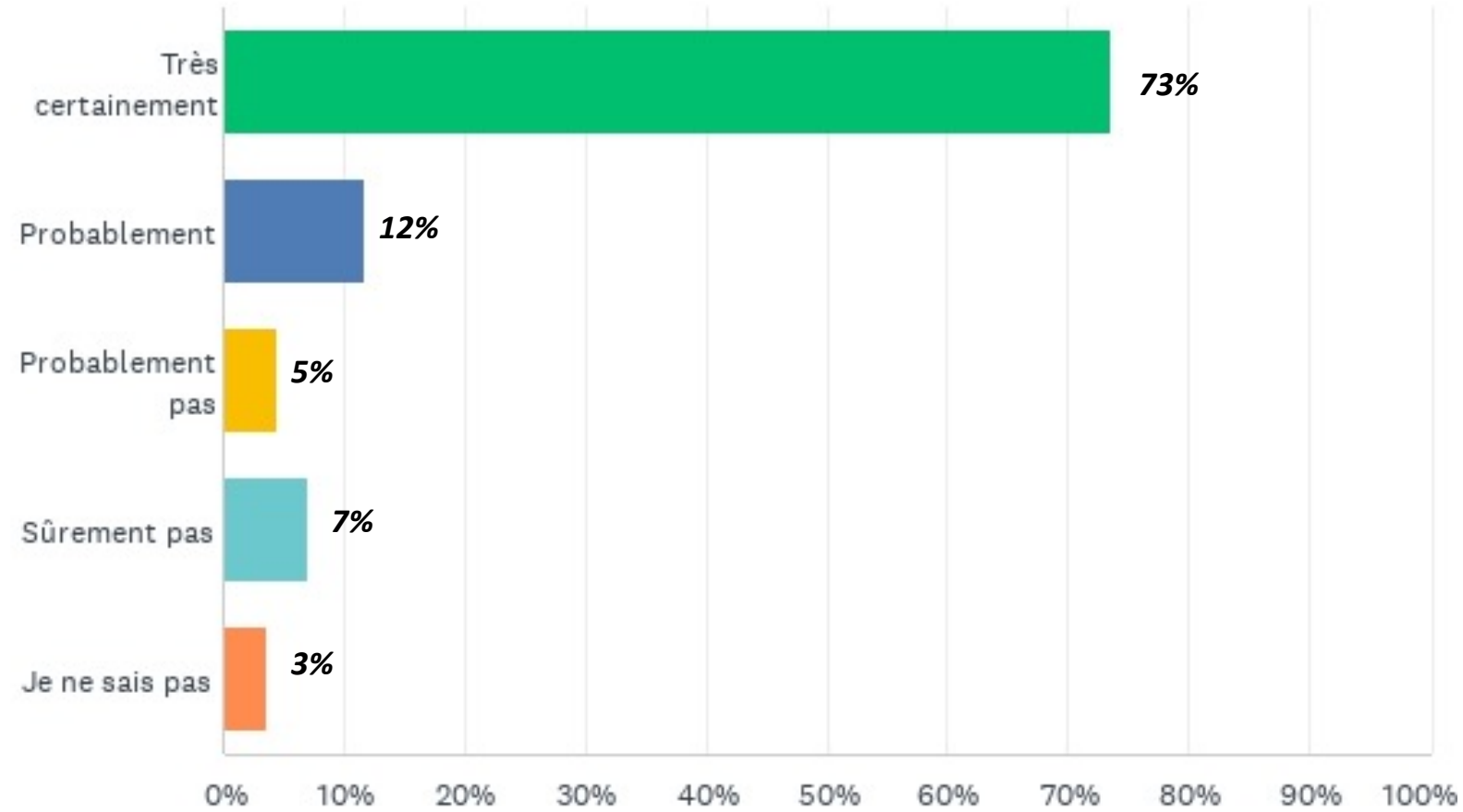
Q6: Avez-vous accepté la solution proposée ?



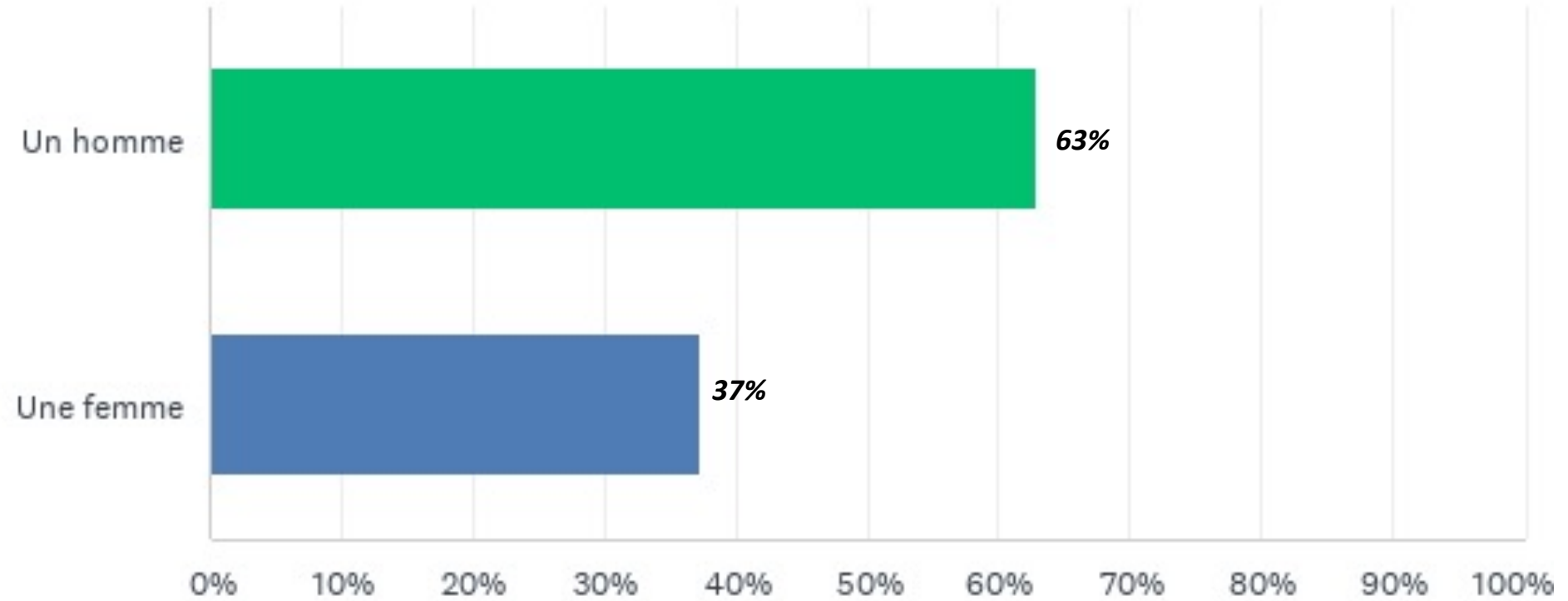
Q7: Comment jugeriez-vous votre parcours de médiation? (saisine du Médiateur, informations, échanges, délais,...)



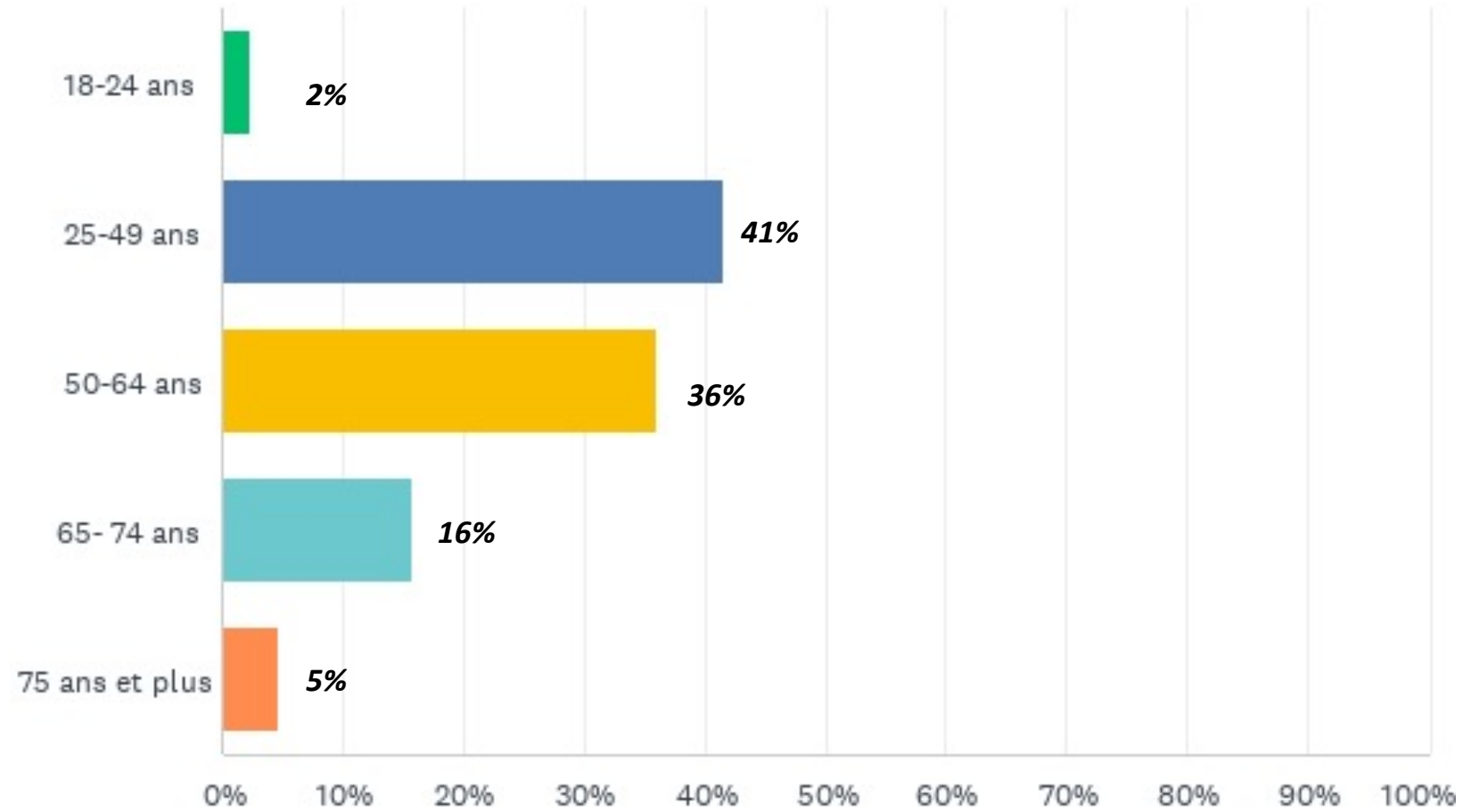
Q8: Recommanderiez-vous les services du médiateur des communications électroniques à une personne se trouvant dans une situation similaire à la vôtre ?



Q9: Etes-vous ?



Q10: Pouvez vous préciser votre tranche d'âge ?



Q11: Quelle est votre catégorie professionnelle ?

